



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIEN

2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES COMPÉTENCES ET LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

La Communauté de Communes du **PILAT RHODANIEN**

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) créé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2001.

Au 1^{er} janvier 2022, l'EPCI comptait 17 304 habitants (populations légales INSEE avec double compte).

Elle est composée de 14 communes :

- ▶ Bessey, Chavanay, Chuyer, La-Chapelle-Villars, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf, Vérant, Vérant, Vérant.

- 🏠 Siège de la CCPR
- 🏠 Maison France services
- ♻️ Déchèterie
- 👶 Crèche
- 🏡 Centre de loisirs et/ou périscolaire
- 🍳 Cuisine centrale
- 🎬 Centre culturel (cinéma et médiathèque)
- 🏭 Zone d'Activités Économiques
- 🌊 Espace Eaux Vives
- 🏖️ Camping de la Lône
- 🏠 Maison de la Lône
- 🏊 Piscine



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ▶ L'aménagement de l'espace (SCOT).
- ▶ L'instruction des permis de construire.
- ▶ La politique du logement et du cadre de vie.

TOURISME

- ▶ La promotion touristique déléguée à l'Office du Tourisme.
- ▶ La base de loisirs :
 - le camping de la Lône,
 - la maison de la Lône,
 - l'Espace Eaux Vives.
- ▶ La ViaRhôna.
- ▶ La piscine à Pélussin.

MAISON FRANCE SERVICES

- ▶ Un accueil centralisé pour une première information des usagers puis une orientation vers les partenaires de la maison France services (41 partenaires dont 34 assurent des permanences sur place),
- ▶ un pôle social et santé,
- ▶ un espace numérique,
- ▶ un pôle emploi,
- ▶ un pôle petite enfance (avec un guichet unique pour orienter les parents, le Relais Petite Enfance et le pôle parents).

ENVIRONNEMENT

- ▶ La collecte, le traitement et la valorisation des déchets.
- ▶ L'Assainissement Non Collectif.
- ▶ La gestion de l'eau.
- ▶ La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

ECONOMIE

- ▶ L'aménagement et l'entretien des Zones d'Activités Économiques (ZAE).
- ▶ Les actions de développement économique.
- ▶ L'espace emploi entreprises.

CULTURE

- ▶ Le centre culturel :
 - la médiathèque Le Shed
 - le réseau des bibliothèques,
 - le CinéPilat.
- ▶ L'enseignement musical à l'école.



Le nouveau conseil communautaire s'est installé le 6 juillet 2020 pour 6 années. Lors de cette séance, le Président, les vices-présidents et le bureau communautaire ont été élus.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Instance décisionnelle composée des 14 maires des communes du territoire, ils se réunissent chaque semaine. Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du territoire et prépare les délibérations du conseil communautaire.



Serge RAULT
Président
de la
Communauté de Communes
du Pilat Rhodanien
Maire de Saint-Pierre-de-Bœuf

7 Vices-Présidents

Ils sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des commissions.



Valérie PEYSSELON
1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'eau, de
l'assainissement non collectif
et du très haut-débit
Maire de Vérin



Michel DÉVRIEUX
2^{ème} Vice-Président
en charge
du tourisme
Maire de Pélussin



Jacques BERLIOZ
3^{ème} Vice-Président
en charge des finances, de
la communication et de la
culture
Maire de
La Chapelle-Villars



Charles ZILLIOX
4^{ème} Vice-Président
en charge de l'aménagement
du territoire, de l'urbanisme et
de l'habitat
Maire de Bessey



Patrick METRAL
5^{ème} Vice-Président
en charge du
développement économique
et de l'emploi
Maire de Chavanay



Farid CHERIET
6^{ème} Vice-Président
en charge des
services à la personne et
Président de la SPL
Maire de Lupé



Hervé BLANC
7^{ème} Vice-Président
en charge de
la mutualisation et de la
piscine
Maire de Maclas

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Philippe ARIÈS
délégué
à la gestion des
déchets
Maire de Roisey



Michel BOREL
délégué
au développement
durable et aux
mobilités
Maire de Véranne



Annick FLACHER
Maire de
Saint-Appolinard



Christelle MARCHAL
Maire de
Malleval



Jean-Louis POLETTI
Maire de
St-Michel s/ Rhône



Béatrice RICHARD
Maire de
Chuyer

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Brigitte BARBIER
Chavanay



Nathalie BÉAL
Chavanay



Yannick JARDIN
Chavanay



Jean-Baptiste PERRET
Chavanay



Philippe BAUP
Chuyer



Laurent CHAIZE
Maclas



Marcelle CHARBONNIER
Maclas



Thomas PUTMAN
Malleval



**Corinne ALLIOD
KOERTGE**
Pélussin



Jean-François CHANAL
Pélussin



Franceline COMAS
Pélussin



Martine JAROUSSE
Pélussin



Stéphane TARIN
Pélussin



Agnès VORON
Pélussin



Eric FAUSSURIER
Roisey



Jacques GERY
St-Appolinard



Sylvie GUISSET
St-Michel s/Rhône



Christian CHAMPELEY
St-Pierre-de-Bœuf



Véronique MOUSSY
St-Pierre-de-Bœuf



Martine MAZOYER
Véranne



Cyrille GOEHRY
Vérin



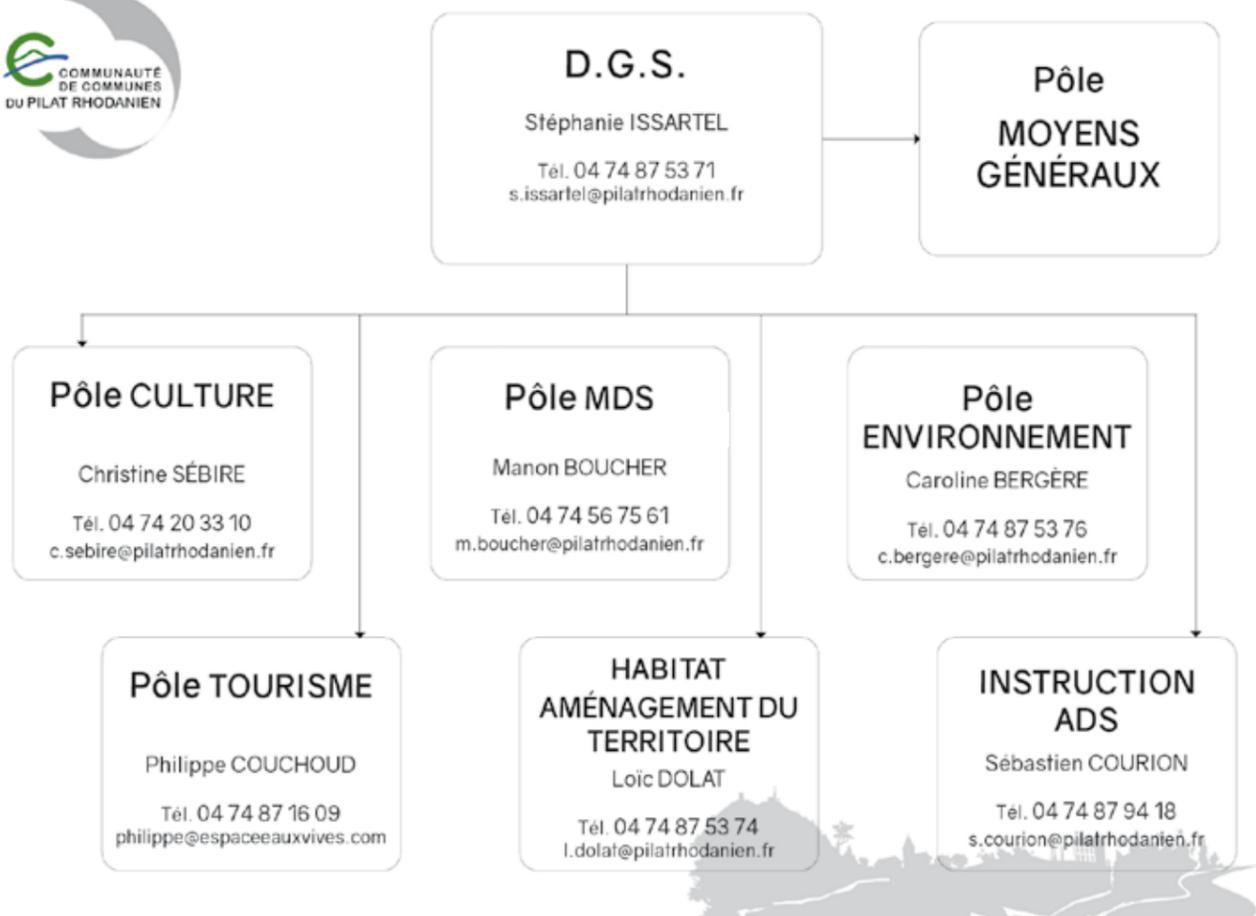
Le télétravail mis en place en 2020 a été maintenu et la communauté de communes a depuis adapté les postes et outils des agents.



CHIFFRES CLÉS

- ▶ 37 agents (31,26 Equivalents Temps Plein)
- ▶ dont 26 agents titulaires
- ▶ et 11 agents contractuels

ORGANIGRAMME 2022



Sur le pôle MDS (Maison Des Services devenue Maison France services), Manon BOUCHER a remplacé Nelly BERNARD (en disponibilité) sur le poste de responsable de la Maison France services, le 15 octobre 2022.

LES FINANCES



La communauté de communes comptabilise 7 budgets. En plus du budget principal, elle dispose également de 6 budgets annexes : aménagement de zones d'activités économiques, déchets ménagers, eau, assainissement non collectif (ANC), cinéma et base de loisirs.

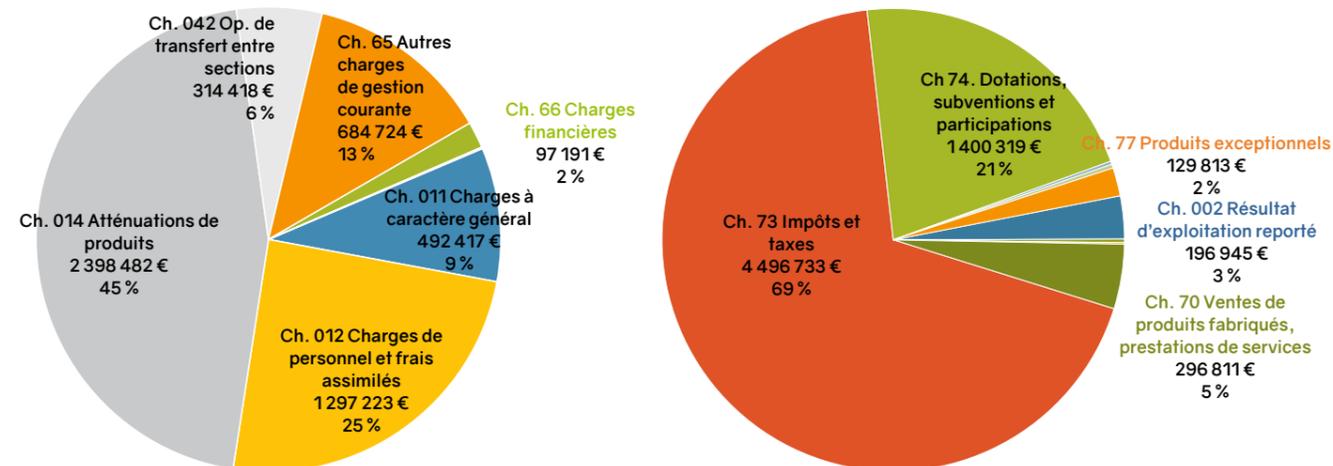
Validé le 30 mars 2023, les comptes administratifs 2022 des budgets présentent les résultats suivants :

Répartition des dépenses et des recettes

DE FONCTIONNEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 5 290 125 M€

Recettes : 6 577 004 M€



Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

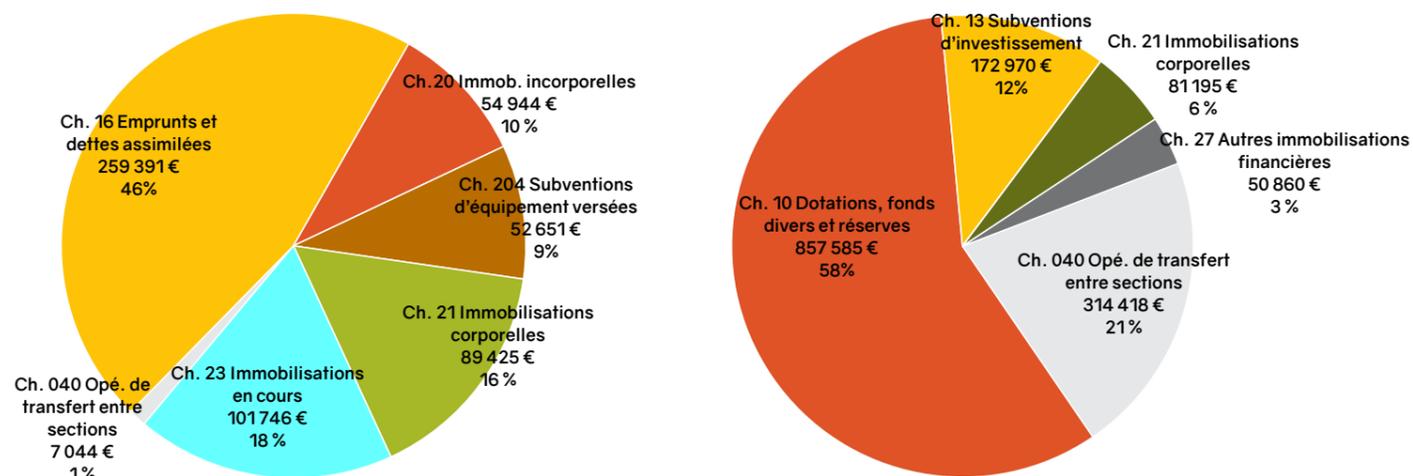
Ch. 002 Résultat d'exploitation reporté	196 945 €
Ch. 013 Atténuations de charges	16 662 €
Ch. 042 Opé. de transfert entre sections	7 044 €
Ch. 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services	296 811 €
Ch. 73 Impôts et taxes	4 496 733 €
Ch. 74. Dotations, subventions et participations	1 400 319 €
Ch. 75 Autres produits de gestion courante	14 446 €
Ch. 76 Produits financiers	17 530 €
Ch. 77 Produits exceptionnels	129 813 €
Ch. 78 Reprises sur provisions	700 €

Répartition des dépenses et des recettes

D'INVESTISSEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 565 200 M€

Recettes : 1 670 899 M€





LES FINANCES

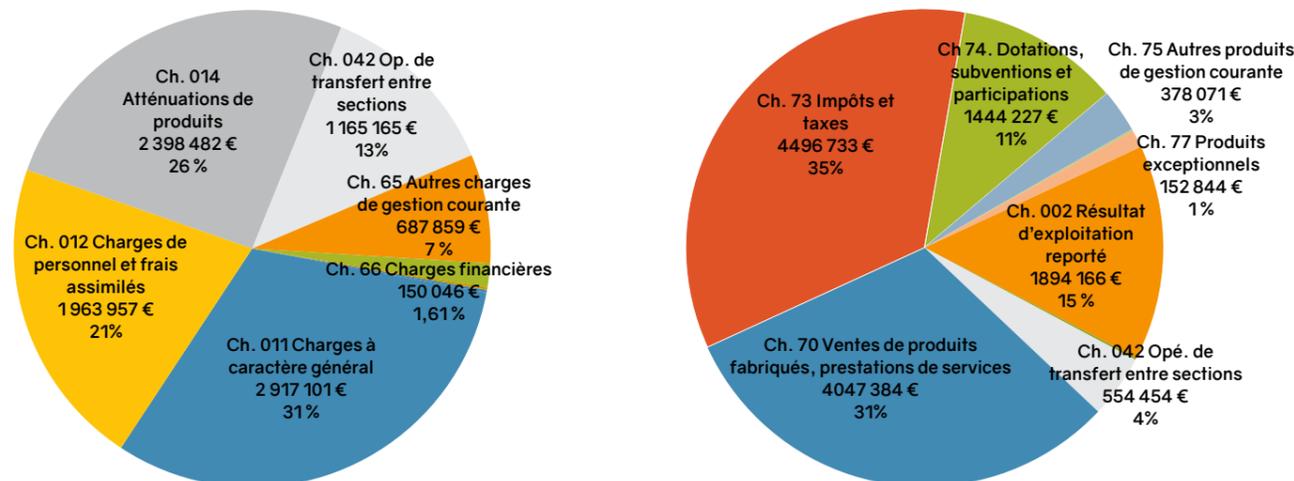


Répartition des dépenses et des recettes DE FONCTIONNEMENT pour les 7 budgets cumulés

► réalisées en 2022, répartition par chapitre

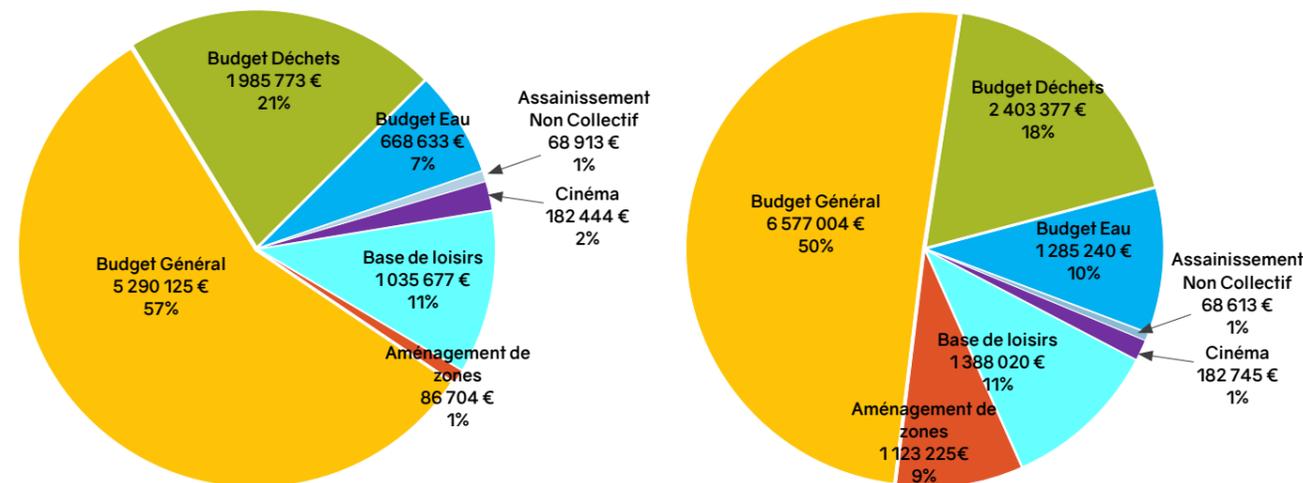
Dépenses : 9 318 269 M€

Recettes : 13 028 224 M€



Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

► réalisées en 2022, répartition par budget



Dépenses : 9 318 269 M€

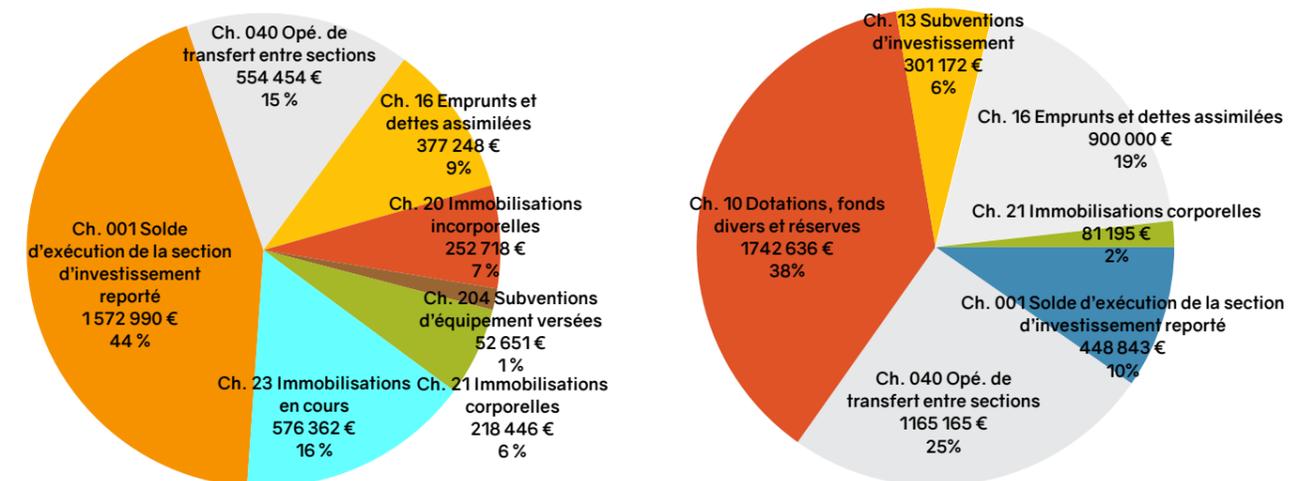
Recettes : 13 028 224 M€

Répartition des dépenses et des recettes D'INVESTISSEMENT pour les 7 budgets cumulés

► réalisées en 2022, répartition par chapitre

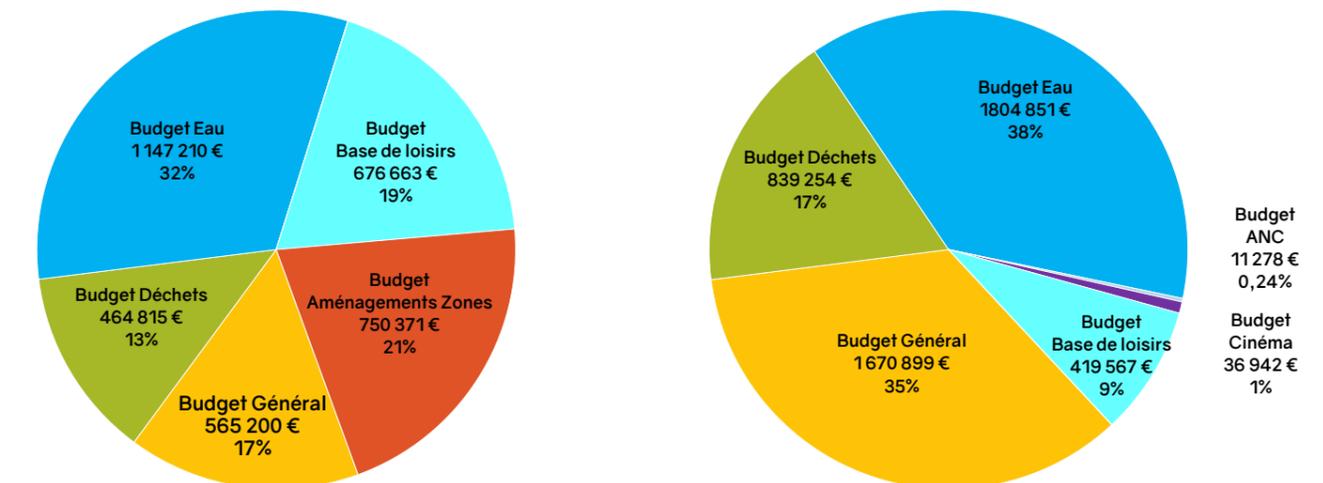
Dépenses : 3 604 870 M€

Recettes : 4 782 790 M€



Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

► réalisées en 2022, répartition par budget



Dépenses : 3 604 870 M€

Recettes : 4 782 790 M€



La cuisine centrale

LA CUISINE CENTRALE

Chaque jour en période scolaire, la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien confectionne plus de 800 repas pour les élèves des écoles publiques de Pélussin, Chavanay, La-Chapelle-Villars, Maclas, Roisey, Vérane, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Vérin, Malleval, Lupé, Chuyer et pour les écoles privées de Maclas, Chavanay, Chuyer.

La SPL du Pilat Rhodanien fournit également les centres de loisirs de Pélussin, Au pays des enfants à Roisey, La grotte aux fées à Chuyer, Saint-Pierre de-Bœuf, Chavanay et Maclas.

Le développement de l'activité et l'exiguïté des locaux, installés au lieu-dit « L'eau qui bruit » à Pélussin, ont motivé le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale en dessous des locaux du siège de la communauté de communes au 13 rue des Prairies à Pélussin.

Les travaux ont démarré en juin 2020 pour une durée de 12 mois, initialement prévue. Sur l'année 2021, le chantier de la cuisine centrale s'est poursuivi par les travaux de second œuvre et sous la maîtrise d'œuvre du groupement Atelier 3A / Synapse. Il a été stoppé en juin 2021 suite à des malfaçons sur le carrelage. Après 15 mois d'arrêt, le chantier a redémarré en septembre 2022.

La construction de cette cuisine aura coûté plus de 1 820 000 € TTC. Ce projet a été largement soutenu par :

- ▶ l'État : 282 200 € ;
- ▶ la région Auvergne-Rhône-Alpes : 487 000 € ;
- ▶ le département de la Loire : 370 800 €.

La communauté de communes a également récupéré une partie de la TVA pour 245 000 € et des reversements des assurances pour 100 000 € (contentieux suite aux malfaçons).

Un loyer est appelé à la SPL de 2 700 € TTC par an.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

6 ZAE sont gérées par la CCPR :

- ▶ 4 zones sont aménagées et totalement commercialisées : la zone des Bretteaux à Saint-Michel-sur-Rhône, la zone de Verlieu à Chavanay, la zone de Guilloron à Maclas et Le Planil à Pélussin. Un projet d'extension a été engagé pour la zone de Guilloron à Maclas.
- ▶ 1 zone, en cours de finalisation, La Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf / Malleval pour laquelle les aménagements se sont poursuivis avec la réalisation de l'enrobé de la route et d'un parking et la pose d'un portail.
- ▶ En 2022, la CCPR a décidé de créer une 6ème zone d'activités économiques intercommunale sur le secteur de l'Aucize à Bessey, à côté du site de la coopérative agricole « Les Balcons du Mont Pilat ». Après des études préparatoires et l'acquisition du foncier, la communauté de communes a obtenu les autorisations administratives fin septembre 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.
- ▶ Des travaux de modernisation et d'optimisation de l'éclairage public ont été réalisés sur les six sites afin de réduire la consommation d'électricité. L'éclairage existant (72 lanternes et 17 mâts) a ainsi été remplacé par du matériel de lampes LED. L'impact sur l'environnement a été réduit via la minimisation de la pollution lumineuse (baisse de l'intensité de 23h à 5h) et la baisse de la puissance souscrite.

AIDES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2022,

- ▶ 6 subventions ont été attribuées pour l'aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat ;

LES INVESTISSEMENTS

2022

LA PISCINE À PÉLUSSIN

En 2021, une réflexion sur la réhabilitation de la piscine à Pélussin a été engagée. Les élus ont travaillé sur les besoins de cette réhabilitation (accueil des usagers et des scolaires...) en lien avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage ADOC.

Les élus ont dû se positionner sur la pertinence d'ouvrir au public et au scolaire la piscine à Pélussin avec les problématiques techniques rencontrées sur le bâtiment et les importantes fuites d'eau constatées (surconsommation d'eau estimée à environ 50 m³ par jour).

La mise aux normes du bâtiment pour permettre l'accueil des usagers et assurer des conditions de travail aux agents correctes, représentant un coût trop élevé, les élus ont pris la décision de ne pas réouvrir la piscine en 2022.



La piscine à Pélussin

LA CRÈCHE À VÉRIN

En 2022, une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée afin de réhabiliter la crèche intercommunale à Vérin, suite à une expertise d'assurance.

En effet, ce bâtiment présentait une dégradation anormale du bardage et des menuiseries.

Les travaux devraient être terminés sur l'été 2024. Le coût des travaux est estimé à 304 471 € HT.



La crèche à Vérin



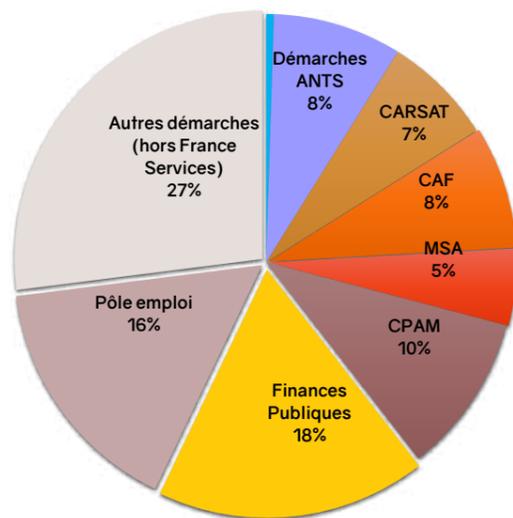
L'ACCUEIL ET LES SERVICES

La communauté de communes développe des services pour faciliter le quotidien de ses administrés mais souhaite aussi dynamiser le territoire en favorisant l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Des profils de visiteurs très variés, des demandeurs d'emploi, des salariés, des entrepreneurs, des seniors, des familles viennent pour de multiples questions (recherche d'emploi, accompagnement numérique, accès aux droits, création d'entreprises, aide au développement, garde d'enfants...).

Ces publics sont ensuite orientés et accompagnés soit directement par les agents de la Maison France services soit par l'un des 41 organismes partenaires dont 34 qui effectuent physiquement des permanences ou ateliers à la Maison France services.

Répartition de l'accueil de la Maison France services



LA MAISON FRANCE SERVICES



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **12 707** contacts (téléphoniques et physiques) soit une moyenne de 53 contacts par jour.
- ▶ **620** visites recensées pour la salle multimédia en libre accès.
- ▶ **797** accompagnements numériques (demandes sur le site du pôle emploi, le site de l'ANTS pour les cartes grises, les demandes de CESU, la création de boîte mail...).
- ▶ **216** participants aux ateliers numériques partenaires (Assurance Maladie et Pôle emploi).
- ▶ **40** employeurs du Pilat Rhodanien ont déposé leurs offres d'emplois à la Maison France services pour **212** postes (60 % de postes saisonniers agricoles).
- ▶ **4** parcours CARSAT Retraite pour 60 séances (parcours pour les seniors dans le cadre d'un financement CARSAT) et 3 parcours CAF pour 24 séances (parcours tous publics dans le cadre d'un financement CAF)
- ▶ **159** entreprises renseignées
 - Conseil en création / reprise d'entreprises : **62**
 - Aide financières (CCPR et autres) : **56**
 - Info implantation (Immobilier/foncier) : **37**
 - Urbanisme / THD : **2**
 - Agriculture : **2**
- ▶ **94** personnes ont fréquenté l'@telier : espace de coworking.
- ▶ **8** animations (Matinale de la créa, Micro-entreprise, formation CMA) pour **102** participants.

Part'âge dans tes villages : 1^{ère} édition

L'action Part'âge dans tes villages a été une belle réussite partenariale.

- ▶ Les partenaires ont proposé 26 ateliers intergénérationnels pendant 2 mois, du 3 octobre au 26 novembre.

Les ateliers ont été effectués dans les villages de la communauté de communes, auprès de publics différents et ont permis la rencontre et l'échange entre les générations autour de plusieurs thématiques (cuisine, médiation animale, jeux de société, fabrication d'objets, théâtre, judo...). Ces ateliers, riches d'échanges, ont répondu aux objectifs suivants : lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et effectuer des activités cognitives (objectifs de l'appel à projet conférence des financeurs).

Une photographe était présente lors des ateliers dans le but de produire une exposition qui a été installée dans le hall du CinéPilat du 26 novembre au 31 décembre 2022.

- ▶ 532 personnes se sont rendues sur l'ensemble des ateliers.

La CTG (Convention Territoriale Globale)

La CTG a été signée en avril 2022 avec la CAF de la Loire, les 14 communes et la CCPR pour une durée de 5 ans. Trois axes de travail seront travaillés sur les 5 ans à venir :

- ☐ Le premier concerne la petite enfance et l'enfance. L'objectif étant de proposer une offre d'accueil diversifiée en intégrant mieux les enfants porteurs de handicap.
- ☐ Le deuxième concerne l'animation de la vie sociale avec des axes de travail visant à mieux accompagner les familles, faciliter la relation parentale, soutenir les jeunes et favoriser les échanges entre structures associatives.
- ☐ Le dernier enjeu porte sur l'amélioration de l'accès aux droits et aux services afin de créer des conditions favorables à l'insertion sociale et professionnelle des familles confrontées à des difficultés. Les axes de travail visent à réduire la fracture numérique, faciliter l'accès à l'emploi et améliorer la mobilité.

La Matinale de la Créa

Compte-tenu de la forte demande des créateurs d'entreprises, un nouvel atelier « Matinale de la création » a été construit en partenariat avec le Pôle emploi et l'ADIE, et mis en place pour la première fois en 2022. Le but étant de proposer un rendez-vous régulier sous forme de matinales de la création d'entreprises avec différents partenaires (ADIE, pôle emploi, IVR, CERFRANCE, auditor conseil...). Au cours de cet atelier sont présentées toutes les étapes de la création et les structures pouvant accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises.

- ▶ 5 Matinales pour 89 participants



En novembre 2022, le Relais Petite Enfance « Le Nidoux » de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a obtenu de la CAF, le renouvellement de son agrément pour une durée de 4 ans.

Un projet de fonctionnement a en effet été validé par la CAF, répondant aux missions principales suivantes :

- ▶ Informer et accompagner les familles, au niveau de leur recherche d'un mode de garde et de leur rôle de particulier-employeur.
- ▶ Informer et accompagner les professionnels de la petite enfance, en leur offrant un lieu d'information, de rencontre et d'échanges.

LE ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

470 places sur le territoire :

- ▶ 64 places d'accueil réparties sur 4 crèches intercommunales (Maclas, Pélussin, Saint-Pierre-de-Bœuf, Vérin) ;
- ▶ 20 places d'accueil réparties sur 2 micro-crèches ;
- ▶ 386 places d'accueil réparties sur 103 Assistantes Maternelles.

462
enfants
de moins de
3 ans en 2022
sur le territoire.

LE GUICHET UNIQUE

- ▶ 168 demandes d'accueil en crèche.
- ▶ 26 % de ces demandes ont reçu un avis favorable.
- ▶ 108 rendez-vous parents (pour un accueil en crèche ou auprès d'une assistante maternelle).
- ▶ 116 demandes d'accueil individuel auprès d'assistantes maternelles.
- ▶ 5 demandes pour de la garde à domicile.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

- ▶ 103 assistantes maternelles actives sur le territoire.
- ▶ 91 temps collectifs.
- ▶ 36 assistantes maternelles ont fréquenté régulièrement les temps collectifs du RPE sur l'année.
- ▶ 7 assistantes maternelles se sont formées à la langue des signes avec le tout petit « Signe avec bébé ». Cette formation permet d'utiliser des gestes simples, accompagnés de la parole, pour une meilleure communication avec l'enfant en cours d'acquisition de la parole. Cette formation a été organisée en écho à une conférence interactive autour de la pertinence de l'utilisation de la langue des signes avec le jeune enfant.
- ▶ 31 assistantes maternelles étaient présentes lors de la soirée autour de la nouvelle Convention Collective des assistants maternels et sa mise en application. Soirée organisée en partenariat avec le RPE de Bourg-Argental.
- ▶ 30 assistantes maternelles ont participé à une soirée d'information collective en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle Infantile), autour de la réforme des modes d'accueil.
- ▶ 2 temps forts musicaux ont été proposés : un pour la fête de la musique, le 21 juin (11 assistantes maternelles et 26 enfants ont pu y participer) et un en décembre (10 assistantes maternelles et 22 enfants en ont bénéficié).
- ▶ Un CD a été enregistré lors des séances d'éveil musicales et offert à toutes les participantes.
- ▶ Un forum théâtre a été organisé et a pu profiter à 8 personnes.
- ▶ Le spectacle jeune public a réuni 25 personnes, adultes et enfants confondus.

Un partenariat autour de la médiation animale a été mis en place avec l'établissement « Le Grillon » dans le cadre de l'action « Part 'âge dans tes villages ».

Le RPE a participé à la journée professionnelle organisée par l'association « Les Bravos de la Nuit », le 8 novembre 2023 en intervenant autour d'une table ronde dont la thématique était : L'intérêt des médiations culturelles et artistiques pour le très jeune enfant.

Le RPE s'est également investi dans la participation de 2 conférences autour de l'éveil culturel et artistiques proposées par Les Bravos de la Nuit.

LA PETITE ENFANCE



LES CRÈCHES

Crèche les P'tites Quenottes à Pélussin

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL (Société Publique Locale du Pilat Rhodanien).
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **72 %**
- ▶ **47** enfants accueillis en 2022.
- ▶ **229** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **78 660 €**.

Crèche les P'tits Pilous à Maclas

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **65 %**
- ▶ **43** enfants accueillis en 2022.
- ▶ **233** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **74 780 €**.

Crèche les P'tits Loupiots à Vérin

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **67 %**
- ▶ **31** enfants accueillis en 2022.
- ▶ **225** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **68 477 €**.

Crèche les P'tits Chaillets à St-Pierre-de-Bœuf

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **67 %**
- ▶ **33** enfants accueillis en 2022.
- ▶ **230** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **75 177 €**.

(* DSP : Délégation de Service Public)

LE PÔLE PARENTS

- ▶ **16** « Matins Familles » ont été réalisés en 2022.
- ▶ **16** familles et 20 enfants inscrits au Pôle Parents.
- ▶ **7** familles sont venues au moins 3 fois dans l'année.
- ▶ **1** matin familles spécial « grands-parents / parents / enfants » a été organisé dans le cadre de l'action « Part 'âge dans tes villages ».

Les « matins familles » du Pôle Parents

Le Pôle Parents, entièrement porté par la CCPR, propose un « matin familles » par mois aux familles du territoire et à leurs enfants de moins de 4 ans.

La mise en place d'un partenariat avec la PMI, qui intervient ponctuellement sur des « matins familles », permet aux parents d'échanger en étant encadrés et soutenus par des professionnels pouvant les accompagner autour de difficultés rencontrées dans leur fonction parentale.



L'URBANISME



Le service Application du Droit des Sols est un service mutualisé et gratuit pour l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Sa mission est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes du territoire par le biais d'une convention.

L'instruction consiste à s'assurer que la demande comprend les pièces nécessaires à fournir, puis à vérifier la conformité du projet par rapport au Plan Local d'Urbanisme de la commune concernée.

La délivrance des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme reste de la responsabilité des Maires.

L'effectif du service est composé de deux personnes à temps plein. Sur le dernier trimestre 2022, le service a bénéficié d'un renfort administratif de 7 heures par semaines afin que les instructeurs puissent se concentrer sur l'instruction des demandes.

En comparaison de l'année précédente, le nombre de dossier déposé en 2022 est en légère baisse pour les permis de construire et en légère hausse pour les déclarations préalables, conduisant ainsi au global à un nombre de demandes assez proche de 2021.

L'année 2022 aura été marquée par le déploiement d'un guichet numérique pour le dépôt en ligne des demandes d'autorisation. Cette solution est proposée pour toutes les communes et pour tout type de demande. Le dépôt au format papier en mairie reste tout de même possible.

En 2022, 30 % des demandes ont été déposées de manière dématérialisée via le portail usager urbanisme.

Parallèlement, l'organisation interne entre le service instructeur et les communes a été fortement modifiée afin de dématérialiser la chaîne d'instruction, y compris pour les demandes déposées au format papier.

Ces dernières sont à présent numérisées par les communes lors du dépôt, de telle sorte que le service instructeur traite uniquement des fichiers numériques.

Les tâches des agents en charge de l'urbanisme, que ce soit au niveau communal ou intercommunal ont fortement évolué suite à ces nouvelles méthodes de travail.

- sve.sirap.fr: Portail Usager Urbanisme pour les communes du Pilat Rhodanien

En 2022, le service a instruit 812 dossiers d'urbanisme.

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Permis de Construire	194	213	180	172	166	165	161	146
Déclaration Préalable	513	487	386	323	303	285	282	268
Permis d'Aménager	12	15	8	6	9	7	5	5
Permis de Démolir	4	3	3	2	0	1	2	1
Certificat d'urbanisme	89	76	136	142	103	129	109	62
TOTAL	812	794	713	645	581	587	559	482

- Le permis de construire : c'est l'autorisation nécessaire pour les travaux de grande ampleur.
- La déclaration préalable : elle concerne les travaux plus modestes.
- Le permis d'aménager : formalité requise pour la création des lotissements.
- Le permis de démolir : en cas de démolition sans reconstruction.
- Le certificat d'urbanisme : c'est un acte administratif dont la valeur demeure principalement informative. Il indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné (limites, taxes, accès aux équipements publics, etc.)

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Parc Naturel Régional du Pilat

En 2021, la Région Auvergne Rhône-Alpes a engagé la révision de la charte du Parc naturel régional du Pilat et en 2022, le Syndicat mixte, une évaluation de la mise en œuvre de la charte 2012-2025.

Une synthèse de la charte et la présentation des 7 défis identifiés par le Syndicat mixte ont été présentées en atelier lors d'une commission. Ce travail a abouti à la rédaction d'un projet de charte au cours de l'année 2023 sur lequel la CCPR a dû se positionner.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône

En 2022, la communauté de communes a analysé le PLH 2018-2024 au regard de l'ensemble des prescriptions du SCOT approuvé en 2019 pour la mise en compatibilité dans le cadre de la modification n°1 du PLH. Pour rappel, les PLU et le PLH doivent être compatibles avec le SCOT des Rives du Rhône dans un délai de trois ans après l'approbation du SCOT (avant le 28 novembre 2022).

Pélussin labellisée « Petite Ville de Demain »

En 2020, la commune de Pélussin a été labellisée « Petites Villes de Demain » (PVD) par la préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce programme, initié par le gouvernement, vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Le 7 octobre 2022, en présence de Mme la Préfète, la commune de Pélussin et la communauté de communes ont signé la « convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) définie sur la période 2021-2026. Une ORT a pour objectif la requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement pour créer un cadre de vie attractif propice au développement du territoire.

L'objectif ZAN

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) s'est affirmé dans les politiques publiques et a été traduit notamment dans la loi Climat et résilience » publiée au Journal Officiel le 24 août 2021. Cette loi est issue des travaux de la convention citoyenne et va conditionner fortement les politiques d'aménagement du territoire pour les prochaines décennies. Les objectifs du ZAN sont les suivants :

- 2021-2031 : diminution de 50 % de la consommation d'ENAF observée sur les 10 années précédentes,
- 2031-2040 : diminution de 75 % de l'artificialisation observée sur la période 2010-2020,
- 2040-2050 : atteindre le Zéro Artificialisation.

Le 24 mars 2022, un conseil communautaire spécifique, animé par le Syndicat mixte des Rives du Rhône, a présenté le bilan de la consommation foncière au cours des 30 dernières années ainsi qu'une synthèse de la loi Climat et Résilience.

Au mois de juin, un atelier a été organisé en commission et



a permis aux élus, constitués en deux groupes, de définir différentes étapes qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre les objectifs du ZAN.

Le partenariat TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) Saint-Etienne Métropole / Pilat

En 2022, le second TEPOS, engagé en 2019 pour 3 ans, à l'échelle de SEM et du Pilat (CCPR, CCMP et Parc du Pilat) s'est poursuivi. Le programme d'actions de cette seconde phase se structure autour des sept « briques » : gouvernance, énergies renouvelables et de récupération, ressources / efficacité matière, urbanisme / aménagement, bâtiment / habitat, acteurs économiques et mobilité. Une présentation du dispositif du fonds chaleur territorial mutualisé à l'échelle du TEPOS a été réalisée au mois de juin 2022 devant les élus de la CCPR.

Ce fonds apporte des aides financières aux associations, entreprises ou collectivités qui ont un projet de rénovation ou d'installation d'une production de chauffage ou d'eau chaude sanitaire. Ce projet doit utiliser des énergies issues de ressources naturelles, renouvelables et locales.

La Mobilité

Les élus de la CCPR avaient choisi de ne pas exercer la compétence mobilité mais souhaitaient saisir l'opportunité, qu'offrait la Région Auvergne-Rhône Alpes, pour établir une convention, validée par le conseil communautaire et la région en décembre 2021, visant à mener des actions communes sur le territoire.

En 2022, le bureau communautaire a travaillé sur les actions à engager suite à la signature cette convention et plusieurs pistes ont été établies parmi lesquelles le transport solidaire et la promotion des mobilités actives (réflexion pour la réalisation d'un « schéma cyclable » à l'échelle du Pilat Rhodanien).



L'HABITAT



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **25** dossiers de demandes d'aides communautaires ont été validés par la CCPR en 2022 (45 dossiers en 2021) :
 - 5 dossiers adaptation du logement au vieillissement et au handicap dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé.
 - 4 dossiers d'aide à la réhabilitation de logement dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé (dont 8 dossiers éligibles à la Région grâce au conventionnement avec la CCPR).
 - 16 audits énergétiques financés par la CCPR.
- ▶ **21 310** € de subventions dans le cadre du PLH accordées par la CCPR au cours de l'année 2022.
- ▶ **3 420** € de frais de dossier reversés dans le cadre du PIG Départemental d'amélioration de l'habitat privé en 2022.
- ▶ Participations financières des partenaires en 2022 : ADIL **1 852** € ; **3 368** € pour le Fonds Solidarité Logements ; **12 079** € pour l'ALEC.
- ▶ Pour le service Habitat : **257** contacts.



ZOOM SUR...

Rénovation énergétique (Rénov'actions 42)

449 habitants du territoire du Pilat Rhodanien ont sollicité Rénov'actions 42 (contre 422 en 2021).

Les permanences à Pelussin (1 journée par mois à la Maison France services) permettent de concrétiser la présence de Rénov'actions 42 sur le territoire et répondre à nombre de personnes

On observe une légère hausse du nombre de demandes sur le territoire. Ramené à la population, les habitants du Pilat Rhodanien sollicitent davantage Rénov'actions 42 que la moyenne départementale (26,2 conseils pour 1 000 habitants pour la CCPR contre 18,7 conseils pour 1 000 habitants à l'échelle du département).

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Poursuite du PLH 2018 / 2024

Le début de l'année 2022 a été marqué par la validation en conseil communautaire du bilan triennal du PLH (à mi-parcours) dont l'objectif est de mettre en évidence les actions réalisées et celles à mener, à réorienter ou à abandonner.

En mars 2022, ce bilan triennal a fait l'objet d'une présentation au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) qui a émis un avis très favorable en soulignant « la dynamique des instances de pilotage, de suivi et d'animation partenariale » ainsi que « la réalisation de l'étude menée en partenariat avec l'EPORA » et la « mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général de l'habitat privé ».

En mai 2022, en s'appuyant sur l'avis du CRHH, la Préfète de la Loire a émis un avis très favorable sur ce bilan triennal et des études menées au sein du PLH. Les deux instances ont rappelé la nécessaire mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale avant le 28 novembre 2022.

Modification n°1 du PLH

Il était nécessaire de prendre en compte les prescriptions du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) des Rives du Rhône, approuvé en 2019, dans le PLH dans une période de trois ans soit avant le 28 novembre 2022.

Cette modification a eu pour objet de « mettre en compatibilité » la programmation des objectifs de logements au regard du SCOT approuvé et de créer une nouvelle aide financière de 1 500 € pour la rénovation des logements. Le financement des audits énergétiques a été reconduit pour une période de deux années supplémentaires.

Ainsi, le budget a été augmenté de près de 72 000 € supplémentaire pour s'élever à 848 305 € pour la période 2018-2024.

Le projet de modification du PLH a été approuvé une première fois, par le conseil communautaire, le 28 avril 2022 et une seconde fois le 29 septembre 2022 après la prise en compte des avis du Syndicat mixte des Rives du Rhône et de la Préfète de la Loire. Le règlement d'attribution des aides du PLH a été modifié en conséquence.

PROGRAMMATION DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SUR LA DURÉE DU PLH 2018-2024

	Logements autorisés pendant la durée du PLH 2018-2024	Dont logements sans foncier	Pourcentage logements sans fonciers	dont logements abordables	Pourcentage logements abordables
PELUSSIN	156	31	20%	31	20%
POLARITÉ INTERMÉDIAIRE	156	31	20%	31	20%
CHAVANAY	105	16	15%	0	0%
MACLAS	70	10	14%	0	0%
SAINT PIERRE DE BŒUF	64	10	16%	0	0%
POLARITÉS LOCALES	239	36	15%	0	0%
BESSEY	15	2	13%	0	0%
CHUYER	29	3	10%	0	0%
LA CHAPELLE VILLARS	16	2	13%	0	0%
LUPE	12	1	8%	0	0%
MALLEVAL	18	2	11%	0	0%
ROISEY	25	2	8%	0	0%
SAINT APPOLINARD	20	2	10%	0	0%
SAINT MICHEL SUR RHONE	24	2	8%	0	0%
VERANNE	24	2	8%	0	0%
VERIN	23	2	9%	0	0%
VILLAGES	206	20	10%	0	0%
CCPR	601	87	14%	31	5%

Etude pré-opérationnelle au service de projets communaux

Cette étude, co-pilotée avec l'EPORA (Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes), a pour objectif d'identifier les sites à enjeux sur cinq communes de la CCPR (Pelussin, Chavanay, Maclas, Saint-Pierre-de-Bœuf et Saint-Appolinard).

Cette étude est centrale dans le programme d'actions du PLH car elle conditionne et détermine les périmètres de certaines actions et les aides financières de la CCPR.

Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental 2018-2022

Le deuxième Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental d'amélioration de l'habitat privé du Département de la Loire mis en place par l'Etat et le Département de la Loire est opérationnel depuis 2019.

Les objectifs de ce PIG sont les suivants : lutter contre la précarité énergétique (réalisation d'économie d'énergie) et adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Pour animer ce PIG, un opérateur agréé, SOLIHA Loire a été retenu. La CCPR prend en charge une partie des frais de dossiers réalisés sur le territoire.

L'année 2022 marque la dernière année d'intervention de ce PIG départemental.

TEMPS FORTS

- ▶ Janvier 2022 : validation du bilan triennal du PLH en conseil communautaire.
- ▶ Mars 2022 : présentation du bilan triennal du PLH en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.
- ▶ Avril et septembre 2022 : approbation du projet de modification n°1 et de la modification n°1 du PLH,
- ▶ Juin 2022 : renouvellement de la convention de partenariat à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) de la Loire.
- ▶ Juin 2022 : ALEC 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire) – convention de partenariat avec un financement de 0,70 € par habitant soit 12 079,20 €.



LA GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Cela recouvre les ordures ménagères résiduelles (collecte en bacs), le tri sélectif (collecte en apport volontaire au niveau des points tri), et les déchets déposés en déchèterie.

Le service est principalement financé par la redevance incitative (RI).

Le produit de la RI en 2022 s'élève à 1 573 312 € (1 463 448 € en 2021).

FAITS MARQUANTS

- ▶ Mise en place d'un contrôle d'accès par lecture des plaques d'immatriculation à la déchèterie de Pélussin.
- ▶ Poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages avec la refacturation des frais de collecte aux personnes identifiées (30 refacturations en 2022)
- ▶ Poursuite du travail engagé par le Groupement d'Autorités Concédantes (GAC), en collaboration avec les collectivités adhérentes du SYDEMER et le SICTOM Velay-Pilat, relatif à la création d'un centre de tri adapté aux extensions de consignes de tri des plastiques (obligation réglementaire à compter de 2023) : début des travaux
- ▶ Organisation de deux campagnes de collecte des déchets d'amiante auprès des particuliers : en mai et en novembre (environ 16 tonnes collectées au profit de 60 usagers).
- ▶ Poursuite de la vente de composteurs à tarifs préférentiels.

PERSPECTIVES 2022 / 2023

- ▶ Poursuite de la réflexion sur la gestion des déchets des professionnels sur le territoire et sur l'opportunité d'un projet de déchèterie dédiée aux professionnels.
- ▶ Préparation au passage des nouvelles consignes de tri des plastiques : construction et exploitation d'un centre de tri adapté par le concessionnaire choisi par le GAC, renforcement du dispositif de pré-collecte (colonnes de tri), réflexion sur l'adaptation du schéma de collecte.
- ▶ Poursuite de la réflexion sur les conditions de mise en œuvre du tri à la source des biodéchets (obligation réglementaire à compter du 31/12/2023).

Nouveau !
À partir du 18 avril 2022
Modification pour accéder à votre DÉCHÈTERIE

Scannez-moi !

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur le portail **ECOCTO** !
<https://pilatrhodanien.ecocito.com/usager>

La déchèterie du Pilat Rhodanien (située à Pélussin) est équipée d'un **nouveau dispositif automatisé** de gestion des entrées dans l'objectif de contrôler l'accès et de le réserver à ceux qui contribuent au service en payant la redevance incitative.

Vous rencontrez des difficultés (pas d'internet, pas d'informatique...), **nos services sont là pour vous aider** : la prise de RDV par téléphone reste possible auprès du service environnement de la CCPR (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30).

Tél. 04 74 87 53 75 ou 04 74 87 94 10
environnement@pilatrhodanien.fr / www.pilatrhodanien.fr

CHIFFRES CLÉS 2022

- ▶ **2 111** tonnes d'ordures ménagères collectées : baisse de 2,9 % par rapport à 2021. Depuis la mise en place de la redevance incitative, entre 2012 et 2022, la baisse globale se porte à 39,4 % en tonnes et 43,1 % en ratio kg/an/habitant.
- ▶ **1 465** tonnes de déchets recyclables collectés, soit une baisse de - 8,6 % par rapport à 2021, dont 107 tonnes de refus de tri (soit l'équivalent de 6,3 kg/an/habitant).
- ▶ **4 634** tonnes de déchets collectés en déchèterie, soit 19,4 % par rapport à 2021, dont une forte proportion est envoyée vers le réemploi ou en filière de valorisation (matière, organique ou énergétique). Cette année, les évolutions les plus importantes sont observées sur les déchets verts (-27,2 %) et les déchets d'ameublement (-36,7 %).
- ▶ **32 890** entrées en déchèterie (particuliers, artisans et communes), soit une baisse de la fréquentation de 16,3 % par rapport à 2021. La mise en place du contrôle d'accès en avril 2022 explique cette évolution.
- ▶ **98 %** c'est le taux de valorisation global de l'ensemble des déchets pris en charge par le service (le taux de valorisation globale correspond au rapport entre la quantité de déchets valorisés (matière ou énergie) et la quantité totale des déchets générés).

L'ENVIRONNEMENT



L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la production et la distribution de l'eau aux 14 communes du territoire sont assurées par un unique délégataire de service.

SAUR gère un contrat unique pour le compte de l'intercommunalité, avec l'intégration du contrat historique du secteur du bourg de Chavanay, au contrat principal au 1^{er} janvier 2022.

Le contrat de délégation de service public en cours couvre la période 2020-2027.

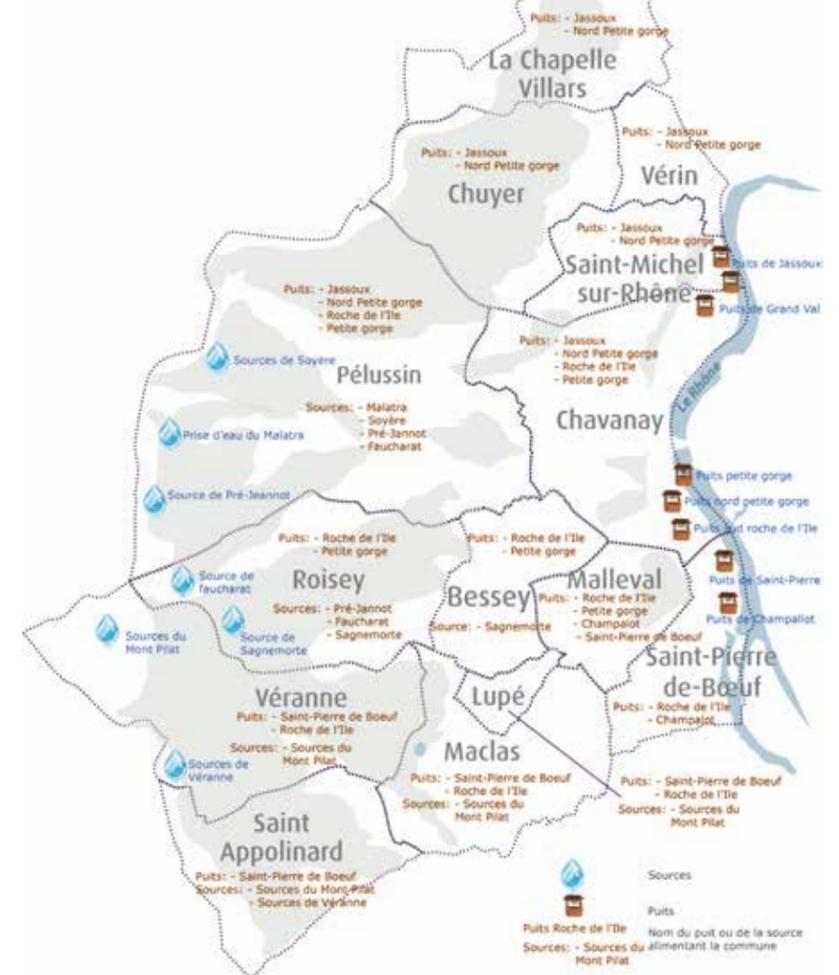
La production de l'eau potable est réalisée à partir des puits sur la Vallée du Rhône d'une part et des sources du massif du Pilat d'autre part.

Le réseau de distribution s'étend sur 351 km et alimente 8 973 abonnés (données 2021).

Le rendement du réseau est satisfaisant : 84,5 % sur le bourg de Chavanay et 90,6 % sur le reste du territoire (données 2021)

Les travaux de renouvellement du réseau, l'investissement pour la création de nouveaux équipements ou l'aménagement d'ouvrages existants, sont portés directement par la communauté de communes.

L'alimentation en eau potable sur la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien



FAITS MARQUANTS EN 2022

- ▶ Poursuite des études relatives à la protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086, sur les communes de Chavanay et de Saint-Michel-sur-Rhône.
- ▶ Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la conduite reliant la station de Jassoux au réservoir de Périgneux (doublement de la conduite de transfert sur la commune de Saint-Michel-sur-Rhône).
- ▶ Solde du marché pluriannuel de reprise des branchements plomb présents sur le territoire intercommunal.
- ▶ Poursuite du dossier de DUP pour la mise en service du Puits de Grand Val (commune de Chavanay) et création de deux piézomètres sur le secteur du puits pour le suivi de la qualité de l'eau de la nappe en amont du forage.

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Poursuite des études et réalisation des travaux relatifs à la protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086, sur les communes de Chavanay et de Saint-Michel-sur-Rhône.
- ▶ Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de doublement de la conduite reliant la station de Jassoux (commune de Saint-Michel-sur-Rhône) au réservoir de Périgneux (commune de Chuyer).
- ▶ Renouvellement de la conduite du secteur de Luzin (RD 1086) à Chavanay (vétusté de la conduite principale constatée suite aux travaux de reprise des branchements plomb).



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La communauté de communes exerce la compétence Assainissement Non Collectif (ANC) en assurant le contrôle des systèmes d'ANC et l'incitation auprès des propriétaires à leur réhabilitation.

La compétence Assainissement Collectif est exercée par les communes du territoire, en dérogation à la loi NOTRe, suite à l'activation du principe de minorité de blocage sur le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

En conséquence, la compétence assainissement collectif restera communale jusqu'au 31 décembre 2025.



Etat de la conformité des installations à l'échelle intercommunale au 31/12/2022

Communes	Nombre d'usagers	Nombre d'installations	AVIS CONFORME		AVIS NON CONFORME		
			avis sans réserve P4	avis avec réserves P3	P2 Installation sans impact sur l'environnement	P1 Installation sans impact sur l'environnement	P0 absence d'installation
BESSEY	28	28	8	12	4	2	1
CHAVANAY	281	252	47	97	62	22	10
CHUYER	230	217	46	43	75	42	5
LA CHAPELLE VILLARS	190	177	44	21	83	18	3
LUPE	8	8	0	4	1	3	0
MACLAS	54	50	16	15	11	4	1
MALLEVAL	144	140	41	17	49	26	5
PELUSSIN	528	485	118	73	205	53	18
ROISEY	78	75	13	9	26	11	9
ST-APPOLINARD	132	123	21	22	43	27	7
ST-MICHEL-SUR-RHNE	112	108	25	42	22	12	4
ST-PIERRE DE BOEUF	148	148	31	41	45	23	2
VERANNE	177	170	51	58	35	12	12
VERIN	33	30	4	13	7	4	0
S/TOTAL			465	467	668	259	77
TOTAL	2 143	2 011	932		1056		

FAITS MARQUANTS

- Poursuite de l'action pour la mise en conformité des installations non conformes :
 - suivi des relances des acquéreurs de biens immobiliers dont le dispositif d'ANC est non conforme (obligation de travaux dans le délai d'un an, suite à la vente) ;
 - préparation de la relance des propriétaires d'installations non conformes avec incidence sanitaire et/ou environnementale (installations classées P0 et P1).
- Mise en place de la nouvelle procédure administrative pour l'envoi des rapports de contrôles, en lien avec le pouvoir de police du Maire, et établissement d'une grille de délais préconisés pour la réalisation des travaux de mise en conformité, selon la nature des non-conformités.

LE TOURISME



L'OFFICE DE TOURISME

La communauté de communes confie, à l'office de tourisme du Pilat, les missions d'accueil et de promotion touristique de son territoire en coordination avec la Communauté de Communes des Monts du Pilat et le Parc Naturel Régional du Pilat :

Ses principales activités en 2022 ont été :

- l'accueil touristique à l'Office de Tourisme (OT) et la promotion touristique en coordination avec le Parc Naturel Régional du Pilat et les communautés de communes (Monts du Pilat et Pilat Rhodanien) ;
- la mise en place d'animations sur le territoire : pots d'accueil, visites guidées...
- les relations avec les prestataires du territoire : visites de prestataires adhérents, communication sur les différentes manifestations du territoire ;
- la saisie d'informations touristiques dans APIDAE ;
- les éditions du calendrier des fêtes et des affiches des manifestations du Pilat ;
- la commercialisation de prestations de services touristiques (visites, journées, séjours...)
- les activités d'accompagnements : visites guidées (Chavanay, Malleval, Pélussin), visites animées pour les classes, accompagnement en randonnée et course d'orientation ;
- les relations presse et influenceurs (blogueurs, Instagram).

Le bilan touristique de la Destination Pilat est en progression pour l'année 2022 placée sous le signe d'un "retour à la normale". La fréquentation du territoire a augmenté par rapport à 2021, avec toujours une prédominance du tourisme de proximité et des excursionnistes.

À noter le retour de la clientèle étrangère, principale raison de l'augmentation des nuitées (+55 % de nuitées étrangères par rapport à 2021).

La destination a bénéficié en 2022 de la reprise de nombreux événements en fonctionnement normal, complétée par la présence de manifestations sportives ponctuelles d'envergure (coupe de France de VTT, passage du Tour de France...).

En 2022, les élus ont décidé d'harmoniser les barèmes de la taxe de séjour entre les deux communautés de communes, des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien, ce qui a eu pour conséquence une hausse des tarifs de la taxe de séjour sur le territoire du Pilat Rhodanien.

Sites Internet et réseaux sociaux

- Site www.pilat-tourisme.fr : **268 336** visiteurs uniques (+22 %) / 406 510 visites.
- Site www.pilat-rando.fr : 67 805 visiteurs uniques (en 2021). Pas de données exploitables en 2022.
- Facebook : **16 000** abonnés (+23 % / 2021)
- Instagram : **7 000** abonnés (+ 17 % / 2021)

Les animations

- **466** visiteurs (87 dates) lors des visites estivales quotidiennes de Malleval.
- **64** personnes (6 dates) lors des pots d'accueil à Pélussin.

La communication concernant la promotion touristique devient également commune en reprenant le thème des animations « Bougez » déjà en place pour les Monts du Pilat.



La fréquentation des bureaux du Pilat Rhodanien reste globalement satisfaisante avec une bonne fréquentation des bureaux de Pélussin et de Malleval.

La météo caniculaire aura eu un impact non négligeable sur la fréquentation de la destination mais également avec la reprise du tourisme vers les destinations côtières et étrangères. Cela aura occasionné une baisse de fréquentation sensible du Pilat, en particulier au mois d'août.

CHIFFRES CLÉS 2022

Office à Pélussin

- **5 835** visiteurs : + 12 % / saison 2021 : 5 197.
- **94 %** de la clientèle est française dont + de 50 % de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- **6 %** de fréquentation étrangère avec comme principaux pays : les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni.
- **222** journées d'ouverture (en 2021 : 230 jours d'ouverture).

Office de Malleval (ouvert de mai à octobre)

- **4 009** visiteurs : - 10,5 % / saison 2021 : 3 590.
- **10,5 %** c'est la fréquentation étrangère (7 % en 2021).
- **102** journées d'ouverture (en 2021 : 97 jours d'ouverture).
- **169 292** passages sur la ViaRhôna comptabilisés par l'éco-compteur de l'Île du Beurre (-6% par rapport à 2021).



LA BASE DE LOISIRS

La saison 2022 a été une saison exceptionnelle, marquée par le retour du public scolaire, et les mois de juillet / août plus que favorables pour les activités nautiques et le camping de la Lône.

Les recettes de l'année restent en augmentation de 13 % sur l'ensemble de la base de Loisirs (16 % Espace Eaux Vives, 5% Camping de la Lône).

Contrairement à certains secteurs, la canicule et la sécheresse de cet été 2022 n'ont pas impacté la fréquentation de la base loisirs, ni la qualité des prestations nautiques. En effet, la rivière artificielle est un bras dérivé du Rhône et même si le débit d'étiage était au plus bas cet été, le niveau d'eau est resté conséquent.

Côté hébergements, les recettes de la maison de la Lône et du camping de la Lône sont également en nette progression par rapport à la saison 2019 (2020 et 2021 n'étant pas des années significatives / Covid) en lien avec la fréquentation de l'Espace Eaux Vives.

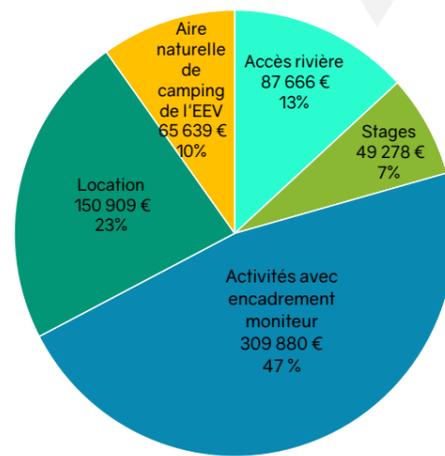
Écart entre l'année 2019 et 2022

	Prog.	Écart en €
Espace Eaux Vives	+ 16 %	+ 92 616 €
Camping de la Lône	+ 5 %	+ 4 457 €
Maison de la Lône	+ 5 %	+ 9 010 €

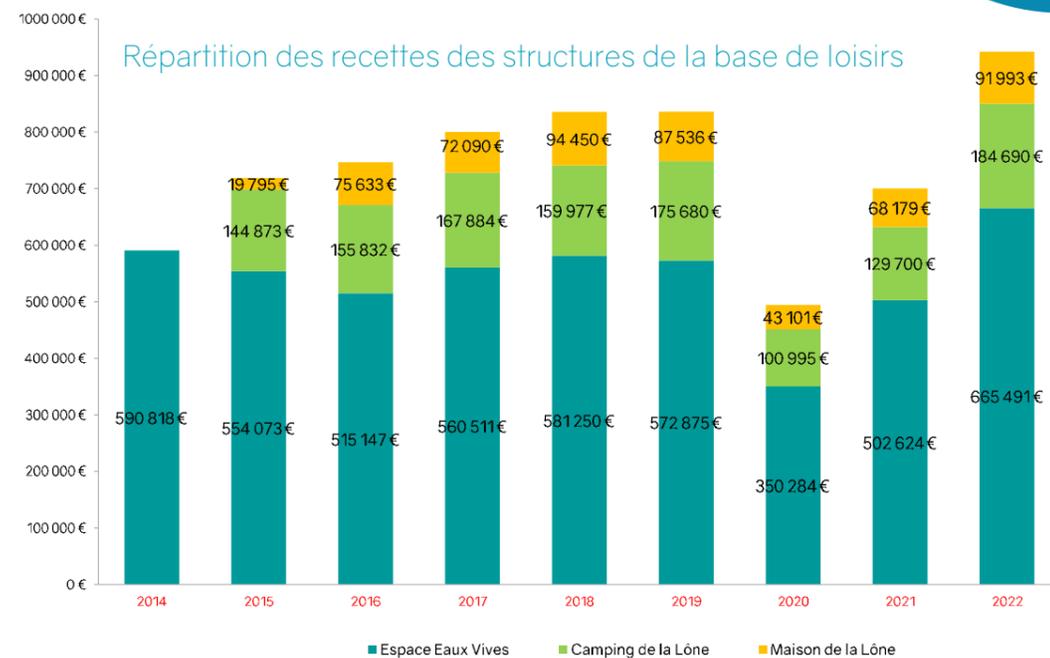
(les années 2020 et 2021 ne sont pas significatives)



Répartition des recettes par activités de l'Espace Eaux Vives



Répartition des recettes des structures de la base de loisirs



LE TOURISME



LE CAMPING DE LA LÔNE

Pour cette saison touristique, le camping de la Lône est resté ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre pour la partie emplacement.

La partie locative (chalets) ouverte habituellement tout au long de l'année a été fermée une partie de l'année pour des travaux d'entretien.

La saison 2022 est marquée par le vif succès de la location d'emplacements tente et caravane.



Répartition des recettes du camping par type d'hébergement



LES INVESTISSEMENTS

- ▶ Réparation du tapis roulant pour l'Espace Eaux Vives.
- ▶ Traitement des chalets suite à l'invasion de punaises de lit avec une rénovation des sols suite au traitement par la chaleur.
- ▶ Contrôle des arbres de la base de loisirs par l'ONF.

TEMPS FORTS

- ▶ Accueil des Championnats de France de canoë-kayak descente.





LA MÉDIATHÈQUE LE SHED

La médiathèque est restée ouverte du mercredi au samedi jusqu'au 3 septembre 2022. Elle a été réouverte les mardis à partir du 6 septembre (ouverture au public du mercredi au samedi soit 15 heures hebdomadaires).

L'équipe

- ▶ En 2022, l'équipe d'agents reste composée de 3,5 Équivalents Temps Plein et a pu accueillir 5 stagiaires durant l'année.
- ▶ Bénévoles : 25 bénévoles - 16 bénévoles impliqués sur les permanences - 11 bénévoles investis sur les accueils scolaires et les animations

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **2 950** emprunteurs actifs (2 816 en 2021 et 3 071 en 2020) dont 1 722 (58 %) sur la médiathèque Le Shed à Pélussin.
- ▶ **88** accueils scolaires (37 séances pour les maternelles et 51 séances pour les classes de primaires).
- ▶ **9** séances pour les centres de loisirs.
- ▶ **2** accueils pour le Relais Petite Enfance.

LES ANIMATIONS EN 2022

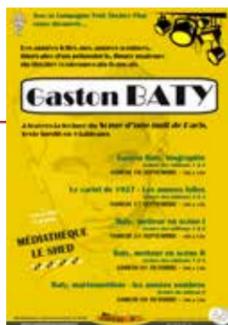
En regard de l'Appel À Partenariat proposé par le Département de la Loire, la thématique du son a été retenue comme fil conducteur de la majorité des animations.

- ▶ **Exposition Vinyle 2.0** composée de panneaux relatant l'histoire du disque vinyle.
- ▶ **Exposition Audition sans malentendus** : panneaux explicatifs sur le son et l'écoute. Cette exposition a été proposée en parallèle de la diffusion d'un film au CinéPilat « *On est fait pour s'entendre* » sur la problématique de la surdité.
- ▶ **Projection du film** avec le CinéPilat, « *Les Magnétiques* », en regard du Festival d'Annonay.
- ▶ **Exposition Fixe ton onde** constituée de matériel d'écoute et d'enregistrement du son en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale Les Versants.
- ▶ **Conférence d'Agnès Chaumié** : « *Je chante avec mon bébé* » en partenariat avec Les Bravos de la Nuit.
- ▶ **Lectures musicales** de la Cie Troisième Rêve
- ▶ **Concert sous casque** : une expérience étonnante d'écoute individuelle sous casque (en extérieur, face au Pilat) de sons réalisés en « live » par 3 musiciens.
- ▶ **Interventions musicales** de Jean-Louis Cuenne (à Chavanay et La Chapelle-Villars) : un voyage sonore à partir d'instruments du monde entier.
- ▶ **Cartes blanches musicales** : un rendez-vous régulier les samedis matin en mai-juin qui permet l'accueil à la médiathèque de musiciens amateurs, dans l'esprit de la Fête de la musique.
- ▶ **Spectacle de contes** « *La Sieste au Bois dormant* » de la Cie Candide avec pour point de départ des souvenirs d'enfant et l'écoute d'histoires sur Vinyles...



Autres animations proposées :

- ▶ **5 modules et un temps de découverte biographique et lecture** du texte de « *Songe d'une nuit à Paris* », par une dizaine de comédiens professionnels ou amateurs, autour de l'anniversaire de Gaston Baty à Pélussin.
- ▶ **Spectacle** « *L'Homme qui rit* » d'après Victor Hugo sur proposition de l'association « Des Amis et Des Livres ».
- ▶ **Accueil de l'auteur Hélène Tordjman** pour son livre « *La croissance verte contre nature* », en partenariat avec l'association Vent de Bio.
- ▶ **Organisation d'un Escape Game Harry Potter** en lien avec le Festival Harry Potter au CinéPilat. Succès exceptionnel pour cette animation familiale proposée durant l'été et reprise en novembre-décembre.
- ▶ **Braderie** du 31 août au 8 septembre : vente des documents retirés des collections de la médiathèque au prix de 1€. Cette manifestation très appréciée permet d'assurer une gestion maîtrisée des collections.
- ▶ **Ateliers philo pour enfants** : cycle de 3 ateliers proposant aux enfants d'échanger sur des thèmes en lien avec l'actualité de la médiathèque (la famille...)
- ▶ **La Ronde des Livres** : 4 rendez-vous proposés par les bénévoles de la médiathèque et l'association « Des Amis et des Livres » pour la découverte d'histoires animées, en lien avec l'actualité du Centre Culturel
- ▶ **Part'âge dans tes villages** : spectacle, ronde des livres et présentation de l'exposition des photos réalisées durant cette opération dans le hall du Centre Culturel.
- ▶ **Festival du Cinéma solidaire** : participation au projet par le développement des collections sur la thématique de la solidarité, Ronde des Livres sur ce thème, ateliers philo à destination des enfants.



LE CENTRE CULTUREL



LE CINÉPILAT

L'année 2022 pour les cinémas français, est le retour d'une année d'exploitation sans interruption.

Une année avec une fréquentation irrégulière : certains succès côtoient des films qui n'ont su trouver leur public.

L'équipe du cinéma porte une attention particulière à l'équilibre entre les séances spéciales, les sorties récentes, les blockbusters et les films Art et Essai, afin de garantir l'offre la plus diversifiée possible.

- ▶ **21 032** entrées CNC (12 289 en 2021 / 9 252 en 2020 / 26 587 en 2019) dont :

- **2 976** entrées pour les séances scolaires (1 345 entrées pour les dispositifs nationaux et 1 631 entrées en séances « à la carte »).

La fréquentation du CinéPilat est en baisse de 16,62 % par rapport à la moyenne des années 2017 à 2019. Fréquentation à comparer en regard de la baisse nationale de 27 %.

- ▶ **663** séances (séances CNC + hors film) dont :

- 81 séances événements,
- 9 séances seniors privées,
- 10 séances spéciales à destination du public adolescents et avec les CinéPampilles

- ▶ **32** spectateurs en moyenne par séance (29 en 2021).

- ▶ **36 %** des entrées effectuées avec une « carte abonnement ».

CHIFFRES CLÉS

LES ANIMATIONS

Partenariats locaux : programmation d'animations communes pendant le festival Les Bravos de la Nuit, Les Toiles des Mômes et le Festival du cinéma solidaire ;

- ▶ Festival les Bravos de la nuit en août : « *Entre les vagues* » d'Anais Volpé ; « *Le bal des lucioles* » pour les petits en écho au spectacle *Sous les herbes*.
- ▶ Avec le CESAME spéléologie : découverte de la pratique autour du film « *Il Buco* ».
- ▶ Avec le CHAPI et dans le cadre de Part'âge dans tes villages : ciné-échange autour du film « *TOM* ».

Les équipes de films accueillies :

- ▶ Vincent Mael Cardona, pour son film « *Les Magnétiques* » sacré « Meilleur premier film » au César 2022. Une séance délocalisée du festival du Premier film d'Annonay et en écho à la thématique du son déclinée à la médiathèque.
- ▶ Raphael Mathié pour « *Là-haut perchés* ».
- ▶ Stéphane Margot, cascadeur professionnel qui a participé au tournage de « *L'Innocent* ».
- ▶ Séance « *graines de talents* » : séance de rentrée des CinéPampilles diffusion de courts métrages de jeunes pilatois et échange avec le public.
- ▶ Vincent Sabot pour « *Ici, maintenant* » : itinéraires de solidarités (Festival du cinéma solidaire).

Le box office du CinéPilat...

Après un début d'année timide, la fin d'année et la sortie de films grand public ont permis un retour significatif du public.

Sans surprise, le second volet d'Avatar-La voie de l'eau a pris la tête du box office annuel. Le CinéPilat n'échappe pas au succès du nouveau film de James Cameron (7,6 millions d'entrées au niveau national fin 2022), qui signe également le retour de l'engouement pour la 3D.

Les films classés Art et Essai (en couleur dans le tableau) ayant bénéficié d'une bonne presse et d'un accueil très favorable du public se démarquent également.

FILMS	Nombre séances	Spectateurs	Spect. / Séance
Avatar, la voie de l'eau (dont 2 séances 3D avec 323 entrées)	4	586	147
Simone, le voyage du siècle	6	469	78
Les Minions 2	9	392	44
Le Chat Potté 2	6	386	64
En corps *	6	375	63
Maison de retraite	5	364	73
Le petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend... *	8	357	45
Top Gun : Maverick	8	349	44
L'Innocent *	7	338	48
Belle et Sébastien : nouvelle génération	7	297	42

* Films classés Art et Essai

Classé Art et Essai au titre de sa politique d'animation, le CinéPilat conserve les labels Jeune Public et Patrimoine. Une subvention de fonctionnement de 12 993€ est attribuée dont 500€ pour le travail de valorisation du court-métrage.

A NOTER

- ▶ Les séances accompagnées, jeune public ou non (atelier, ciné-échange, goûter, soirée thématique...), sont largement plébiscitées et attendues notamment à chaque vacances scolaires pour les films familiaux.



Jeune public :

- ▶ Marathon Harry Potter : en partenariat avec le Les-trange Festival et les CinéPampilles ; escape game à la médiathèque, une soirée marathon « *Animaux fantastiques* », du soir au petit matin (254 entrées).
- ▶ Des animations jeux vidéo en lien avec 2 films d'actualité : « *Sonic, le film 2* » + organisation d'un tournoi Mario Kart sur grand écran avec la médiathèque.
- ▶ Autour du film « *La chance sourit à Mme Nikuko* » : découverte de jeux vidéo indépendant avec l'association Playful (festival Fureurs d'avril)
- ▶ Festival Les Toiles des Mômes : 7 films et ateliers pour le jeune public pendant les vacances de la Toussaint (découverte du Yukulélé, Ronde des livres, atelier avec un plasticien).

2022 | RAPPORT D'ACTIVITÉ



BESSEY
CHAVANAY
CHUYER
LA CHAPELLE-VILLARS
LUPÉ
MACLAS
MALLEVAL
PÉLUSSIN
ROISEY
SAINT-APPOLINARD
SAINT-MICHEL-SUR-
RHÔNE
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF
VERANNE
VÉRIN

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Tél. 04 74 87 30 13 - ccpr@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

Rapport d'activité de la
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Crédits photos : CCPR - Pixabay - Fotolia